



Compte-rendu

Le vingt-quatre juin deux mil quatorze, à vingt heures, le Conseil municipal de ST NIZIER SOUS CHARLIEU, dûment convoqué par courrier du 18 juin, s'est réuni, à la mairie – salle du conseil municipal - 91, rue de la Mairie - en séance publique, sous la présidence de Jean-Victor THEVENET.

| | | |
|-----------------|----|---|
| Membres : | | Présents : Jean-Victor THEVENET, Maire ; Daniel DURAND, Daniel BOUILLON, Sandrine GALICHON, Fabrice CHENAUD et Marie-Christine CALLSEN, Adjointes ; Fernand DARGAUD, Joël CORNELOUP, Laurent PEGON, Bruno GALICHON, Cécile TALON, Yanisse DENAT, Cécile BURDIN, Karine ALMERAS, Elodie BERRAUD, Stéphanie MICHEL, Maryline PERRIN, Flavien FEUGERE et Delphine LINOIS, conseillers municipaux. |
| - en exercice : | 19 | |
| - présents : | 19 | |
| - votants : | 19 | |
| Quorum : | 10 | |

Secrétaire : Fabrice CHENAUD - Secrétaire auxiliaire : Martine BOUILLOT, secrétaire de mairie.

Conseil municipal du 14 mai 2014 : approbation du registre des délibérations et du procès-verbal

Le conseil municipal approuve sans observations le registre des délibérations et le procès-verbal du conseil municipal du 14 mai 2014.

Réunions municipales et intercommunales : observations sur les comptes-rendus

Le conseil municipal approuve sans observations les comptes rendus rédigés à la suite des réunions suivantes : Concertation sur la réforme des rythmes scolaires du lundi 7 avril, Bâtiments du mercredi 16 avril, Conseil communautaire du vendredi 18 avril, Communication du jeudi 24 avril, Voirie – Cimetière – Aménagements du mercredi 30 avril, Conseil communautaire du mardi 6 mai, Bureau municipal du lundi 12 mai, Vie sociale et associative du mardi 20 mai, Assainissement – Urbanisme du samedi 24 mai, Bureau municipal du lundi 26 mai, Assemblée générale du Club Ados du mardi 27 mai, Bâtiments du mercredi 28 mai, Bureau municipal du mardi 10 juin.

Décisions du maire : rendu compte au conseil municipal

Le conseil municipal prend connaissance des décisions du maire prises depuis sa dernière réunion. Elles concernent :

- la décision de non préemption de trois propriétés bâties, chemin de Champillon (n° 15-468), chemin des Verchères (n° 15-469) et route de Fleury (n° 15-471) et d'une propriété non bâtie, chemin de Champillon (n° 15- 470).
- un marché conclu avec EIFFAGE pour le programme de voirie communale 2014 (n° 04-01).

Comité consultatif Communication : démission d'un membre extérieur

Le conseil municipal prend connaissance de la démission de Isabelle QUENNESSON. Pour l'instant, le comité consultatif Communication ne prévoit pas de la remplacer.

Charlieu-Belmont Communauté : désignation de délégués de la commune au sein de la commission locale d'évaluation des charges transférées

Le conseil municipal désigne, à l'unanimité des votants, Bruno GALICHON, délégué titulaire et Cécile BURDIN, déléguée suppléante, pour siéger au sein de cette commission.

Jury d'assises - Tirage au sort d'un juré pour le canton pour l'établissement de la liste préparatoire de la liste annuelle départementale pour l'année 2015

Le conseil municipal tire trois personnes au sort à partir de la liste électorale. Elles seront averties par courrier.

Attribution de subventions de fonctionnement pour l'année 2014

Le conseil municipal suit, à l'unanimité des votants, les propositions de la commission Vie sociale et associative chargée de l'examen des demandes de subventions. Il attribue ainsi une subvention :

- aux écoles pour des projets ciblés pour les élèves domiciliés et scolarisés sur la commune
- aux clubs sportifs locaux, comptant plus de 50 licenciés : basket, volley, football (FCSN et FCLS) et judo.
- aux Club ados, à la FNACA et à la Société de chasse
- aux établissements scolaires et de formation accueillant des jeunes originaires de la commune : Association roannaise pour l'apprentissage, Lycée de Ressins, MFR de La Clayette, MFR d'Anzy le Duc, MFR de St Laurent de Chamousset et CFA BTP Loire.

Il alloue une aide exceptionnelle à l'Amicale Boule du Bas pour participer à des championnats et au Basket Ball pour l'équipe féminine U 20, championne de la Loire.

En revanche, il ne donne pas suite aux demandes présentées par l'ADAPEI de la Loire, les secouristes de CHARLIEU et la Croix rouge et transfère les demandes du Comité d'entraide du Roannais, des Restaurants du cœur, de JALMALV et des Mousquetaires de la nuit au CCAS.

Cotisation au Groupement départemental de lutte contre les rats musqués pour l'année 2014

Le conseil municipal décide, à la majorité des votants (abstention : 0 ; POUR : 18 ; CONTRE : 1), de verser une cotisation de 160 € au groupement départemental de lutte contre les rats musqués pour l'année 2014.

Budget principal : décision modificative n° 3 au budget primitif 2014

Le conseil municipal apporte, à l'unanimité des votants, une troisième décision modificative au budget primitif principal 2014 pour ajuster le montant des dotations encaissées et transférer des crédits d'opération à opération en vue de payer de nouvelles dépenses.

Garderie et restaurant scolaires : révision du tarif pour l'année scolaire 2014-2015

Le conseil municipal fixe, à l'unanimité des votants, les tarifs pour l'année 2014-2015. Il souhaite appliquer le même tarif à tous les élèves quelle que soit leur commune de résidence. A la garderie, il porte le prix de la fréquentation régulière de 0,90 à 0,92 € et le prix de la fréquentation occasionnelle de 1,37 € à 1,40 €. Il ne souhaite pas appliquer un prix unique car ce sont les élèves inscrits à titre régulier qui permettent d'assurer le fonctionnement du service. Au restaurant scolaire, il porte le prix du repas de 3,46 € à 3,51 € (prix facturé à la commune).

Adoption de la motion de soutien à l'action de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat

Le conseil municipal approuve, à la majorité des votants (abstention : 1 ; POUR : 18 ; CONTRE : 0), la motion proposée par l'AMF.

Modification du temps de travail d'agents communaux suite à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des votants, l'augmentation du temps de travail de cinq agents affectés à l'école publique et dans les services de garderie et de restaurant scolaires. Il supprime deux emplois d'ATSEM (ATSEM de 1^{ère} classe de 13 heures et ATSEM principal de 2^{ème} classe de 31 heures) et en crée deux nouveaux (ATSEM de 1^{ère} classe de 17 heures et ATSEM principal de 2^{ème} classe de 33,50 heures). Il supprime deux emplois d'adjoint technique de 2^{ème} classe (de 6,50 h et de 26 h) et en crée deux nouveaux (de 13 h et de 34 h). Il supprime un emploi d'adjoint d'animation de 1^{ère} classe de 29,50 h et en crée un nouveau de 34,50 h.

Logement de la mairie : travaux de rénovation et remplacement des volets

Le conseil municipal retient, à l'unanimité des votants, le programme de travaux proposé par la commission Bâtiments à la mairie. Pour y faire face, il vient d'inscrire des crédits supplémentaires dans la décision modificative n° 3 au budget primitif 2014 (en section de fonctionnement et d'investissement). Il s'agit d'un logement de fonction attribué, en priorité, à des enseignants de l'école publique. Il sera donc disponible en septembre pour accueillir, éventuellement, l'une des deux nouvelles personnes nommées pour la rentrée. A défaut, il pourra être loué à titre précaire et révoquant à un tiers extérieur à l'enseignement.

Complexe sportif Jean BONNETAIN : construction d'un abri dans le prolongement du bâtiment annexe

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des votants, les travaux de construction d'un abri demandé, à l'origine, par l'amicale Boule du Bas. Il transfèrera des crédits disponibles de l'opération Carillon à l'opération Stade.

Consommations et dépenses énergétiques du patrimoine collectif : présentation du bilan établi par le service d'assistance à la gestion de l'énergie du SIEL pour l'année 2013

Le conseil municipal prend connaissance du bilan établi par le Service d'assistance à la gestion de l'énergie (SAGE) du Syndicat d'énergies de la Loire (SIEL) et présenté par Daniel BOUILLON, Adjoint délégué aux bâtiments. Ce dernier signale qu'un nouveau certificat d'économie d'énergie est disponible. Il pourra financer d'éventuels travaux d'isolation du logement de la mairie.

Travaux aux bâtiments communaux : autorisation au maire de déposer un permis de construire pour l'extension du bâtiment annexe du complexe sportif Jean Bonnetain et une déclaration préalable pour le remplacement des volets roulants de la mairie

Le conseil municipal autorise le maire à déposer un permis de construire et une déclaration préalable pour des travaux aux bâtiments (bâtiment annexe du complexe sportif et mairie). Fabrice CHENAUD signera les autorisations en qualité d'adjoint délégué à l'urbanisme.

Information sur la mise en place des rythmes scolaires

Le conseil municipal prend connaissance des travaux menés par le maire, les agents des services périscolaires, les parents et les enseignants pour la mise en place des ateliers périscolaires prévus dans la semaine des 4,5 jours de classe. Ils ont établi un premier programme pour la période de septembre à octobre.

Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'année 2013

Le conseil municipal adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public (RPQS) d'assainissement collectif 2013 que Fabrice CHENAUD vient de présenter. Il est consultable en mairie.

Mise en œuvre de la procédure de débroussaillage des parcelles des consorts DEVIGNOT aux Cordeliers

Les consorts DEVIGNOT ont mis leurs terrains en vente. Jean-Victor THEVENET attend de savoir où en est la transaction avant de mettre les propriétaires en demeure de nettoyer leurs biens.

Questions diverses

- **Travaux à Carillon**

- **Maisonnette**

- Le conseil municipal envisage de réaliser les enduits de la maisonnette et du mur de clôture en bordure de la route départementale 4 et de remplacer les portes du garage. Il considère que ces travaux permettront de conserver le bâtiment en bon état.

- **Pré**

- Le conseil municipal décide de ne pas réaliser les travaux de réfection du mur en 2014. Il utilisera les crédits disponibles pour financer les travaux au complexe sportif (cf. DM n°3 au BP 2014).

- **Accès au château des personnes à mobilité réduite**

- Le conseil municipal décide de ne pas réaliser ces travaux en 2014. Il utilisera également les crédits disponibles pour financer les travaux au complexe sportif (cf. DM n°3 au BP 2014).

- **Association Danse**

La présidente de l'association signale, par lettre reçue le 24 juin, qu'elle cesse son activité au 30 juin 2014. Le conseil municipal décide de mettre la salle, désormais vacante, à la disposition de l'école de musique du Pays de Charlieu-Belmont (à la place de celle de l'association Arcanson).

- **Contrat communal simplifié (COCS) 2011-2014 – Réalisation d'une étude d'aménagement global du bourg**

Le conseil municipal ne donne pas suite à ce dossier retenu dans le COCS 2011-2014. Il s'agit d'un travail de réflexion mené par un « œil » extérieur en vue d'établir un plan global d'aménagement du territoire de la commune (bâtiments, voirie, etc.) et un chiffre sommaire. L'étude est estimée à 15 000 € subventionnée à hauteur de 50 %.

- **Boulangerie de M. et Mme FOUILLAT**

Le conseil municipal prend connaissance de l'avancement du dossier présenté par Jean-Victor THEVENET, Daniel DURAND, Bruno GALICHON et Joël CORNELOUP. Un repreneur est intéressé pour s'installer mi-juillet.

- **Club ados**

Le conseil municipal prend connaissance du compte rendu de l'assemblée générale du Club ados présenté par Karine ALMERAS. Peu de jeunes de ST NIZIER fréquente le Club ados.

La commune de POUILLY SOUS CHARLIEU conteste la répartition du coût de fonctionnement du club entre les quatre communes concernées suite au changement de son mode de fonctionnement. Le comité de pilotage devait se réunir le 11 juin pour en discuter.

- **Révision du PLU**

Le conseil municipal doit arrêter le projet de PLU. Il prévoit de se réunir le mardi 29 juillet à 20 heures.

- **Départ en retraite à l'école publique**

Des enseignants, Sylvie DURET et Christine MERCIER, partent en retraite à la fin de l'année scolaire. Elles organisent elles-mêmes leur pot de départ le mardi 1^{er} juillet à 20 heures à l'école.

Jean-Victor THEVENET, Maire, lève la séance à 23 heures 30.

A ST NIZIER SOUS CHARLIEU, le 26 juin 2014.

Le secrétaire de séance,
Fabrice CHENAUD



Le Maire,
Jean-Victor THEVENET